

l'ordre qu'on doit observer en
monstrant les Cartes aux
particuliers sont de dire la
Maison ou de hors.

Article. 1.

Communément Il ne faut monstrier que les Cartes
plus familières à ceux qui ne sont guère passés.

Article 2.

Aux hommes maîtres qui ne sont pas étrangers,
Viz que les Cartes soient que vous ayez trop
d'affaires.

Article. 3.

Aux filles dévotes qui veulent se faire
dévotives par moia ou plus, ou monstrier les
Cartes selon que l'usage l'exige. Mais ne
sont, et coration, et poudrants. Mais ne
pas monstrier le gros, ains par a by affez qu'on
ne sache par l'usage, et tout par l'ordre.

Article 4.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Après les Cartes de la Cour, Il faut monstrier
le parquét qui est sous le Cor. Marquis de Cast
Luther et puis le parquét qui est sous M. D.
Marquis de Cast Luther.

Article. 5.

Traversez d'avez auxquels vous monstrier
quels voudront voir plus a peu a un sur quels
auront l'usage pour le dire si bon les voyes
affectionnées a la bête les quels vous regnoissent
bien.

Article 6

Article 6.
Et si par suite quelque prestre simple. Diocet et
humble qui desire de voir les Caides Specialment
il fait la demeure hors la parcoi B. J. n. Bay
Ly faire luy de les luy monstres par ce quil les
publieoit, on les demandoit en prest dont lous
conueine la port a l'aurouz de fathoir: et l'ivre
et d'auoir de les peder si les Caides au B. J. la
demeure bon fruit. Le bon l'ivente n. Audient:
C. Et pourquoy Il faudra prendre garde de ne monstres
jamais aucun parquait, mais quelques Caides de l'assur
parquait par ordre de l'oy la raparte de l'assur et
de l'oy de l'assur, commandant par l'ordre monstres
en l'Article quatinzme en l'assur aucun Caide qu
pense 24. Breves

Article 7.

Article. 7.

pour 24. heures Article. 7.
 Les Instructions du m^{re}pre du monde pour monst^r
 aux filles qui font profession du m^{re}pre du
 monde, après qu'elles auront cognu leur vocation plus
 fort real son fin aut^r pour deux jours
 Charuz Caide de leur Chamber. Serv^t
 Article 8.

Article 8.

[illegible]

nommés de celle qui se
 Gommier & Cheffier
 Quand ceux qui gardent quelque Purée ou Caïba fâont
 subsister par l'Importunité des personnes de qualité à leur
 prestée. Ils leur rendront au Commen des Capucins pour garder
 ou leur rendront chez ma Nepueux la part ou Ils voudront
 d'insin signe a saintisme Jour d'Aoust au mil six cents
 Tranti Epy.

Michel le Noble
 p^r le

Michel le noble
frère